

Changer le monde, ça commence ici!

Rapport d'activités 2004-2005 et Plan d'action 2005-2006



TABLE DES MATIÈRES

La Commission jeunesse est...	3
Une année marquée par le changement.....	3
Un plan de travail ambitieux	4
• Favoriser la participation, la relève et la représentation des jeunes aux instances décisionnelles locales et régionales	4
• Favoriser l'éducation à la citoyenneté, l'implication sociale et le développement d'un sentiment d'appartenance	5
• Favoriser le retour et l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent.....	6
• Exercer un rôle conseil en matière jeunesse notamment auprès de la CRÉ.....	6
• Collaborer à la mise en oeuvre des mesures du Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec.....	7
Liste des projets acceptés au 2 ^e appel du FRIJ - janvier 2004	8
Autres actions	10
• Entente sur les services à la famille.....	10
• Communication et représentation.....	10
Conclusion	11
Les membres de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent 2004-2005.....	12
Plan d'action 2005-2006	13
États financiers au 31 mars 2005 et budget prévisionnel 2005-2006	16

LA COMMISSION JEUNESSE EST...

Créée avec la mise en œuvre du Plan d'action jeunesse 1998-2001 du gouvernement du Québec, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent est une instance de concertation et de mobilisation qui favorise une pleine participation des jeunes au développement local et régional.

Voix officielle des jeunes du Bas-Saint-Laurent, la Commission jeunesse s'exprime sur les questions qui touchent les jeunes et s'assure de l'intégration de leurs préoccupations aux planifications et interventions des instances décisionnelles, notamment la Conférence des éluEs du Bas-Saint-Laurent dont elle est un comité aviseur.

Ainsi, la Commission jeunesse régionale a pour principaux mandats de :

Favoriser la participation, la relève et la représentation des jeunes au sein des instances décisionnelles locales et régionales;

Exercer un rôle conseil en matière jeunesse, notamment auprès de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent;

Assurer la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires régionaux;

Collaborer à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action jeunesse 2002-2005 :

1. Coordonner les services d'information et de référence offerts aux jeunes de la région;
2. Gérer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).
3. Favoriser la concertation régionale en matière de continuité de services offerts aux jeunes.

Pour remplir ses mandats, la Commission jeunesse régionale tient réunion huit à dix fois par année. Divers comités de travail se réunissent également afin d'approfondir certains dossiers.



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE CHANGEMENT

On peut dire sans trop se tromper que l'année qui se termine a été marquée par des changements importants. Le changement de gouvernement, en avril 2003, avait suscité quelques incertitudes chez les membres de la Commission jeunesse alors que les Conseils régionaux de concertation et de développement (CRCD) devenaient des Conférences régionales des élus (CRÉ). Ce changement au niveau des structures, a touché de façon directe la Commission jeunesse puisqu'elle était un comité aviseur du CRCD et que sa présidente occupait la vice-présidence du conseil d'administration du CRCD. L'année qui vient de se terminer en a donc été une de transition. La Commission jeunesse a été reconnue par la nouvelle structure où elle occupe un des neuf sièges réservés à la société civile, son rôle aviseur ayant été maintenu. La présidente de la Commission jeunesse a d'ailleurs participé aux travaux du comité de transition mis en place dans le cadre de ces changements.

Année de changement également au niveau des ressources humaines attachées à la Commission jeunesse. La coordonnatrice a pris congé une partie de l'année pour donner naissance à son premier enfant. Remplacée pendant quelques mois, la Commission jeunesse a quand même dû, vu la charge importante de travail, demander l'aide du personnel régulier de la CRÉ pour remplir une partie de ses obligations.

C'était également année d'élection à la Commission jeunesse. Les travaux ont donc commencé sous la responsabilité d'une équipe de jeunes pour finir sous celle de l'équipe actuelle formée des nouveaux jeunes élus lors des élections tenues dans chacune des MRC, à l'automne 2004.



UN PLAN DE TRAVAIL AMBITIEUX

L'année qui se termine a été bien remplie et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y avait du pain sur la planche pour l'équipe de la Commission jeunesse. Les jeunes ont tout mis en œuvre pour réaliser les différents mandats inscrits à leur plan d'action. Des travaux ont été faits pour susciter la participation des jeunes au sein des instances locales et régionales, pour assurer la concertation avec les partenaires régionaux mais aussi pour exercer leur rôle conseil auprès de la CRÉ sur les questions qui touchent les jeunes. L'équipe de la Commission jeunesse a également répondu à plusieurs mandats inscrits dans le Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec dont la gestion d'un fonds régionalisé leur donnant des moyens d'actions sans pareil pour atteindre les objectifs fixés. Pour chacun de ces mandats, voici brièvement les activités réalisées et les résultats obtenus.



Favoriser la participation, la relève et la représentation des jeunes aux instances décisionnelles locales et régionales

Il s'agit ici d'un mandat primordial pour la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. C'est pourquoi, les membres de la Commission ont décidé d'élaborer une Stratégie de soutien à la mobilisation jeunesse qui définit clairement les différentes modalités mises en place pour susciter la participation des jeunes au niveau local et régional. Les actions qui suivent sont partie prenante de cette stratégie.

Revitalisation des Tables jeunesse locales dans les MRC

L'élément principal de la Stratégie de soutien à la mobilisation jeunesse est sans contredit la revitalisation des Tables jeunesse locales. La tournée, organisée dans les MRC en vue des élections de la Commission jeunesse, a joué à ce niveau un rôle primordial.



L'objectif poursuivi était double : élire les membres à la Commission jeunesse et susciter un nouvel intérêt pour les Tables jeunesse locales particulièrement dans les MRC où elles étaient inexistantes. Sur ce point, la Commission jeunesse a atteint ses objectifs. Elle est formée de jeunes dynamiques en provenance de chacune des MRC et des Tables locales sont actives dans 7 des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent.

Les journées locales ont été couronnées de succès. Elles ont pris différentes formes, aux couleurs des jeunes des MRC qui les organisaient : dîner, café-brioche, veillée jeunesse. Les journées ont permis de participer à des ateliers ou conférences, de prendre contact avec des élus municipaux, de mettre à jour les préoccupations vécues par les jeunes et d'en faire des priorités pour leur plan d'action. Des questions telles la relève municipale et la place des jeunes dans les structures décisionnelles, l'écologie et l'environnement étaient à l'ordre du jour.

Près de 200 jeunes ont participé à ces journées ce qui représente en soi un succès. Ces jeunes connaissent maintenant mieux le rôle et les activités des Tables jeunesse locales et de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent.



Soutien aux Tables jeunesse locales des MRC du Bas-Saint-Laurent

Les Tables jeunesse locales sont la base de la mobilisation jeunesse au Bas-Saint-Laurent. C'est pourquoi la Commission jeunesse, par le biais de son fonds régional, a conclu une entente avec Emploi Québec pour les soutenir financièrement. Le soutien prend également la forme d'accompagnement des tables dans leur mise en place et leur structuration. La poursuite d'un objectif commun, celui de représenter les jeunes du Bas-Saint-Laurent, lie les Tables jeunesse et la Commission régionale qui travaillent en étroite collaboration.



Place des jeunes dans les instances décisionnelles

Le Groupe de recherche interdisciplinaire de développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) a réalisé une étude sur l'implication des jeunes dans les instances décisionnelles au Bas-Saint-Laurent. Cette étude a obtenu un financement de l'enveloppe régionalisée du Fonds jeunesse Québec et la Commission jeunesse participe à son comité de suivi.

Les résultats de la recherche ont été présentés lors d'un colloque en mai 2004 à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Ce colloque se voulait aussi l'occasion de poursuivre la réflexion et la Commission jeunesse a mandaté son Comité permanent pour la mobilisation locale des jeunes pour les outiller et les stimuler à s'impliquer et les instances décisionnelles à leur faire place grâce aux résultats du colloque.

Favoriser l'éducation à la citoyenneté, l'implication sociale et le développement d'un sentiment d'appartenance

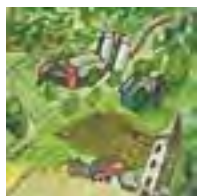
L'Université du Nouveau Monde

Une délégation de jeunes du Bas-Saint-Laurent participait à l'université d'été de l'Institut du Nouveau-Monde, qui s'est tenue du 19 au 22 août 2004 dernier, à Montréal. L'événement a suscité beaucoup d'enthousiasme et a eu un impact important sur la mobilisation des jeunes du Bas-Saint-Laurent. Des jeunes, provenant de toutes les régions du Québec, se sont penchés sur différentes problématiques et ont adopté 50 propositions sur divers sujets tel l'aide aux études, le soutien aux aidants et aidantes naturelles, les normes du travail, etc.



Le Rassemblement jeunesse national 2004

Une vingtaine de jeunes du Bas-Saint-Laurent ont participé au Rassemblement jeunesse québécois, tenu à Alma du 3 au 6 septembre dernier. L'objectif était de poursuivre et de concrétiser la réflexion entamée à l'université d'été de l'Institut du Nouveau Monde.



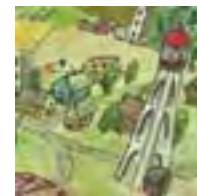
Cet événement a mobilisé 400 jeunes du Québec autour d'une trentaine d'ateliers portant sur cinq grands thèmes. Les jeunes se sont clairement prononcés en faveur d'un développement durable et équitable de l'ensemble des régions du Québec, basé sur une responsabilisation du citoyen, de la citoyenne et de l'État, axé sur un réinvestissement prioritaire en éducation et en prévention des problèmes sociaux. À travers un manifeste et plus de cinquante propositions précises, les jeunes ont exprimé les valeurs qui fondent leur vision du Québec de demain, tout en ciblant des moyens concrets permettant de la réaliser.

De retour au Bas-Saint-Laurent, le manifeste a été déposé, par la présidente de la Commission jeunesse, aux membres du conseil d'administration de la CRÉ. Les jeunes revenus d'Alma ont continué leur mobilisation et ont participé de façon importante aux journées jeunesse. Plusieurs s'impliquent maintenant dans les Tables jeunesse locales afin d'assurer les suivis nécessaires dans notre région.



Organisation d'un Rassemblement jeunesse régional

Forts de cette expérience, les jeunes de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent ont inscrit à leur plan d'action 2004-2005, l'organisation d'un Rassemblement jeunesse régional pour l'été 2005. Cet événement de mobilisation a été pensé comme un campement autogéré à l'image du Campement de la jeunesse du Forum social Mondial (FSM). La Commission a conclu une entente avec le Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social (CIBLES), finançant une partie des coûts liés à la participation de l'organisme au Forum mondial qui se tenait en janvier dernier, à Porto Alegre. En échange, CIBLES met à la disposition de la Commission jeunesse une ressource pendant 6 semaines pour l'organisation du Rassemblement au Bas-Saint-Laurent.



Simulation électorale « Électeurs en herbe »

« Électeurs en herbe » est un projet pédagogique de simulation d'élections qui s'est déroulé dans les écoles secondaires du Québec lors de l'élection fédérale de 2004. Par une simulation d'élection, le projet visait à sensibiliser et à familiariser les jeunes au processus électoral, au droit de vote, ainsi qu'au rôle que peuvent jouer les citoyennes et citoyens dans une démocratie. « Électeurs en herbe » a été une occasion unique pour les jeunes de structurer leurs opinions, de développer leur esprit critique et de participer au débat public.

La Commission jeunesse a accepté de coordonner le projet dans le Bas-Saint-Laurent. Neuf écoles secondaires y ont ainsi participé.

Favoriser le retour et l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent

Entente de soutien financier aux projets « Place aux jeunes – Desjardins »

« Place aux jeunes » est une initiative née il y a maintenant 15 ans, de la volonté de contrer l'exode des jeunes vivant en région, en facilitant leur retour et leur intégration professionnelle et sociale dans leur lieu d'origine. Au départ, en 1990-1991, trois expériences pilotes étaient mises en place dont une dans la vallée de La Matapédia.

Dans la dernière année, la Commission jeunesse s'est impliquée dans le programme Place aux jeunes en soutenant le travail des sept agents de migration attachés aux Carrefours jeunesse-emploi (CJE), de façon à maximiser leurs actions en vue de favoriser l'établissement de jeunes dans la région. Les agents et agentes de « Place aux jeunes » participent au Plan intégré en migration.



Plan intégré en migration

La Commission jeunesse compte élaborer un Plan d'action intégré dont l'objectif est de favoriser le retour et l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent. Une première rencontre, réunissant divers partenaires du milieu, a permis de définir les étapes de réalisation du projet. Le but de l'exercice est de conclure une entente pour assurer le financement des actions nécessaires à la réalisation des objectifs prévus.

Exercer un rôle conseil en matière jeunesse notamment auprès de la CRÉ

Participation au conseil d'administration

La présidente de la Commission jeunesse occupe un siège au sein du conseil d'administration de la CRÉ. Cette participation est importante puisque c'est au sein de cette structure que les débats concernant le développement local et régional ont lieu. Les jeunes peuvent ainsi exprimer leurs points de vue et se faire entendre sur les questions qui les concernent.



Consultation sur le développement durable

La Commission jeunesse a profité de la venue du ministre Mulcair en région pour lui présenter son point de vue sur la question environnementale. La Commission est d'avis que l'environnement doit être protégé non seulement par l'appareil gouvernemental, mais également par les décideurs régionaux et locaux. En ce sens, elle s'est engagée à aviser la Conférence régionale des éluEs, lui proposant d'adopter un plan vert. Les mêmes interventions pourront être faites au niveau local, par le biais des Tables jeunesse locales, qui sont présentes dans les MRC du Bas-Saint-Laurent. La Commission proposait également que la région soit dotée d'une ressource humaine qui accompagnera chacune des MRC dans l'élaboration de cette politique verte. Qui plus est, elle suggérait de régionaliser le Fonds vert prévu dans la politique.



Crédit d'impôt pour le retour des jeunes en région

Le travail d'un groupe de jeunes, dont faisaient partie les forums jeunesse régionaux, a permis la mise en place, pour les années 2003 et 2004, d'incitatifs fiscaux ou budgétaires pour le retour des jeunes en région. Pouvant atteindre 8 000 \$, ces incitatifs s'adressent aux jeunes résidant en région et ayant obtenu un emploi dans leur domaine d'étude, et ce dans les 24 mois suivant l'obtention de ce diplôme.



Aménagement de la forêt

En mai dernier, la Commission jeunesse a adressé une lettre au ministre fédéral John Efford, concernant la question du règlement du différend sur le bois d'œuvre et le développement durable. La Commission jeunesse suggérait au ministre Efford d'utiliser le remboursement des droits compensateurs que les compagnies reçoivent du gouvernement américain, pour l'aménagement forestier, la protection des lieux sensibles et la préservation de la diversité.



Autres participations et représentations

- Forum « Place aux citoyens », juin 2004
- Comité technique et directeur de COSMOSS
- Débat « Est-on plus seul en ville ou en région? », Foire des villages, février 2005
- Colloque de la Coalition Urgence Rurale, février 2005
- Table interrégionale des Forums jeunesse régionaux du Québec et comités du Rassemblement jeunesse d'Alma et de la Stratégie d'action jeunesse



Collaborer à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec

Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent est gestionnaire du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) mis en place par le gouvernement du Québec dans le cadre de son Plan d'action jeunesse 2002-2005, pour appuyer le développement de projets locaux et régionaux.

La mission du FRIJ est de soutenir les initiatives visant l'insertion pleine et entière des jeunes de la région, âgés entre 12 et 30 ans, tant au point de vue social, communautaire, culturel que professionnel et de favoriser la prise en main des jeunes de leur développement.

Ce fonds permet de répondre aux besoins des jeunes par le biais de projets ou d'actions jeunesse structurantes. Pour le Bas-Saint-Laurent, à la fin de la présente année, ce sont un peu plus de 1,8 M\$ qui seront investis dans des initiatives élaborées par et pour les jeunes.

a) Les appels de projets

La Commission jeunesse reçoit, à dates fixes, les projets en lien avec les priorités d'intervention qu'elle s'est fixées (citoyenneté, établissement des jeunes en région, qualité de vie professionnelle, exclusion, animation des milieux, initiatives pour répondre à des besoins des jeunes). Le premier appel de projets, en automne 2003, a permis de financer 21 projets sélectionnés parmi les 96 déposés pour un total de 580 000 \$. Lors du second appel, au printemps 2004, 76 projets ont été déposés pour un investissement de 466 368 \$ pour 20 d'entre eux. À la date de tombée pour le dernier appel de projets, fixée au 18 mars dernier, près de 125 projets ont été déposés alors que seulement 288 000 \$ étaient disponibles.

La liste des projets acceptés au 2^e appel apparaît à la page suivante.



Liste des projets acceptés au 2^e appel - janvier 2004

Projet Organisme	Montant MRC
Atelier de création musicale Municipalité du Bic	25 165 \$ Le Bas-Saint-Laurent
Café l'Express'O Table jeunesse de La Matapédia	33 975 \$ MRC de La Matapédia
Coop Dynamo Ados Opération jeunesse Rivière-du-Loup	4 555 \$ MRC de Rivière-du-Loup
École-entreprise d'intégration au Bois-Joli École-entreprise d'intégration au Bois-Joli	40 000 \$ MRC des Basques
Fleurs et Partage Les Amis du Jardin de Doris	25 260 \$ MRC de Matane, de La Matapédia et de La Mitis
Friperie-Marché aux puces Polyvalente Dégelis	13 500 \$ MRC de Témiscouata
Implantation d'un parc de planche à roulettes à La Rédemption Développement multiressources de La Rédemption	7 000 \$ MRC de La Mitis
Jeunes branchés.net Carrefour jeunesse-emploi de la région de Matane	33 900 \$ MRC de Matane
La démocratisation de la diffusion des talents musicaux - phase 1 Cégep de Rimouski	39 000 \$ Le Bas-Saint-Laurent
La Solidarité internationale : pour une qualité de vie plus équitable entre les peuples de la terre Centre communautaire de gestion en commun du Vieux-Manège	35 006 \$ MRC de Rivière-du-Loup
Le cinéma comme outil d'intégration socioprofessionnelle des jeunes Carrousel international du film de Rimouski	25 000 \$ Le Bas-Saint-Laurent
Le mentorat : des solutions pour la relève Centre matapédien d'études collégiales	34 062 \$ MRC de La Matapédia
Projet Mouton noir (journal culturel) Les Éditions du Berger Blanc	37 260 \$ MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis
Projet patrimonial et de développement durable École Polyvalente La Pocatière	12 071 \$ MRC de Kamouraska
Skate parc à Saint-Modeste Corporation de développement de Saint-Modeste	2 600 \$ MRC de Rivière-du-Loup
Soutien à la jeune relève artistique La Maison des Jeunes de Mont-Joli	33 604 \$ MRC de La Mitis
Tremplin international Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social (CIBLES)	40 000 \$ Le Bas-Saint-Laurent
Vélos communautaires Maison des Jeunes de Rimouski	14 030 \$ MRC de Rimouski-Neigette
Zoom sur ma région Polyvalente de Matane	10 380 \$ MRC de Matane
Total	466 368 \$



b) Les actions jeunesse structurantes

Le FRIJ sert également de levier pour la mise en place d'ententes de partenariat sur différents objets en lien avec les préoccupations des jeunes. Ainsi, la contribution du FRIJ est associée à celle de d'autres organismes ou ministères pour financer des actions jeunesse qui ont un effet structurant dans le milieu. Des projets d'envergure ont ainsi été financés au cours de la dernière année.

Entente de soutien à l'établissement en agriculture

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) a été financée dans le cadre d'une action jeunesse structurante pour favoriser le transfert de fermes et l'établissement des jeunes en agriculture. Le projet comporte deux volets. Le volet parrainage vise à mettre en lien les agriculteurs d'expérience et les jeunes de la relève pour éviter à ces derniers des erreurs coûteuses et leur offrir un soutien moral, tandis que le volet Incubateur d'entreprises vise à leur rendre disponibles des infrastructures de production inutilisées, afin qu'ils puissent se concentrer sur la production et faire leurs preuves avant d'aller demander un prêt à une institution financière. L'UPA, le MAPAQ ainsi que la Commission scolaire des Phares sont partenaires de ce projet.

Entente Continuité des services offerts aux jeunes COSMOSS

Le Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec confiait aux Forums jeunesse régionaux du Québec le mandat de coordonner la concertation régionale sur la continuité des services offerts aux jeunes. Au Bas-Saint-Laurent, la Commission jeunesse a identifié la démarche COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé), initiée par la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, comme étant le moyen idéal de réaliser ce mandat et participe activement depuis le début à la démarche de concertation. Les membres de la Commission jeunesse sont invités, dans chacune des MRC, à siéger sur la

table locale COSMOSS et la Commission dispose, au niveau régional, d'un siège sur chacun des comités technique et directeur.

L'Entente a pour objet de définir les engagements des différents partenaires en vue de favoriser la qualification du plus grand nombre de jeunes de 16 à 30 ans vivant en contexte de vulnérabilité, de leur fournir un passeport vers l'inclusion sociale et économique et de contrer la reproduction intergénérationnelle de conditions limitant leur capacité à devenir des citoyens et des citoyennes actifs et contributifs. Outre la Direction de la santé publique et la CRÉ, les partenaires sont Développement des ressources humaines Canada, Emploi Québec et le Secrétariat à la Jeunesse.

Soutien au projet Jeunes parents aux études

Dans le cadre de l'approche de la COSMOSS, la Commission jeunesse a participé à une entente financière permettant à de jeunes parents aux études de bénéficier du soutien d'un réseau d'entraide pendant leurs études. L'objectif principal du projet est de contribuer à la rétention des jeunes parents aux études, prioritairement les jeunes chefs de famille monoparentale, ceux et celles qui ont moins de 25 ans et qui ont un faible réseau de soutien. Différentes activités sont organisées sur les lieux mêmes de l'école : rencontres entre parents, développement des habilités (cuisines collectives, budget, employabilité, gestion du temps), activités sociales et culturelles et activités parents/enfants. Les partenaires de cette entente sont Emploi-Québec, l'Agence de santé, la Sécurité du revenu ainsi que les Commissions scolaires et les CEGEP.

Secondaire en spectacle

La corporation Secondaire en Spectacle a pour mission de favoriser l'épanouissement des jeunes des écoles secondaires, ou d'un ordre d'enseignement de niveau comparable, par la mise en œuvre d'un programme d'intervention axé sur l'encadrement, l'organisation et la réalisation d'événements



en loisir culturel et artistique. Dans le Bas-Saint-Laurent, 18 écoles secondaires participent au programme. Les gagnants et gagnantes de ces écoles participent par la suite à des finales régionales. Finalement, les lauréates et lauréats régionaux sont invités à participer au Rendez-vous pan québécois de Secondaire en Spectacle. Le gouvernement du Québec et l'Unité régionale des loisirs et des sports (URLS) sont partenaires de cette entente.

Places aux jeunes

Comme mentionné dans la section du présent rapport concernant l'exode, les activités de Places aux jeunes visent à contrer l'exode des jeunes. L'entente de soutien Place aux jeunes lie les CJE, certains CLD, Développement des ressources humaines Canada, certaines SADC et certains CLÉ ainsi que le mouvement Desjardins.

Pour mieux connaître la migration des jeunes dans le Bas-Saint-Laurent

La Commission jeunesse, la Conférence régionale des éluEs et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) sont partenaires d'une entente visant la réalisation d'une étude sur la migration des jeunes au Bas-Saint-Laurent. L'étude est en fait une démarche nationale et le projet est d'augmenter l'échantillonnage au Bas-Saint-Laurent pour établir un comparatif entre la situation antérieure et la situation actuelle.

Contact jeunesse

Le Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec, confiait également aux forums jeunesse régionaux du Québec le mandat d'assumer la coordination régionale de la mise sur pied d'un portail jeunesse, contenant entre autres un babillard d'information et d'échanges, une information claire et organisée sur l'action jeunesse du gouvernement du Québec, un carrefour des connaissances et de l'information sur les organismes jeunesse au Québec.



Un travail de collecte de données coordonné par la Commission jeunesse, a été effectué par les mobilisatrices communautaires,

embauchées à cet effet par les Carrefours jeunesse-emploi. Beaucoup d'énergie a été déployée pour obtenir et mettre à jour l'information demandée. La mise en ligne du portail devrait se faire bientôt.

AUTRES ACTIONS



Entente sur les services à la famille

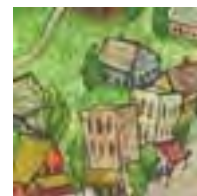
À l'invitation de la CRÉ, la Commission jeunesse a accepté d'être partenaire de l'entente spécifique portant sur les services à la famille. Cette entente met l'accent sur les services de garde, le soutien au rôle parental, l'adaptation des milieux de vie aux besoins des familles, la conciliation entre la famille et travail ainsi que la concertation régionale enfance/famille. La Commission s'est associée plus particulièrement à l'organisation de groupes de discussion sur la conciliation entre la famille et le travail. Trois groupes ont été organisés dans les MRC de Rivière-du-Loup, de La Matapédia et de Rimouski-Neigette. Le rapport produit suite à ces rencontres, a été transmis au ministère de la Famille et de l'enfance. Les éléments principaux qui se dégagent des discussions concernent la prise en compte des réalités régionales dans l'élaboration par le gouvernement d'une Politique de conciliation entre la famille et le travail, la mise à jour des normes du travail pour tenir compte des nouvelles réalités du marché du travail (le travail autonome, la possibilité qu'un des parents décide de rester à la maison pour s'occuper des enfants avec compensation financière, la semaine de 4 jours et le manque de place en CPE).



Communication et représentation

Diffusion d'un bulletin d'information

Le bulletin Ça commence ici est diffusé à fréquence irrégulière d'abord aux membres de la Commission jeunesse, mais aussi à plusieurs partenaires du milieu. Ce bulletin, qui traite de différentes questions



citoyennes, est un outil d'information apprécié. Dans la dernière année, malheureusement, le bulletin n'est pas paru autant de fois que l'on aurait pu le souhaiter. Cette situation devrait être corrigée dans l'année à venir.



Le site de la Commission jeunesse

www.bas-saint-laurent.org/cjbsl

La Commission jeunesse a maintenant son propre site internet. Une visite sur le site permet d'obtenir différentes informations et d'avoir accès, par exemple, aux dossiers qui sont à l'ordre du jour des travaux de la Commission.



Communiqués de presse émis par la Commission jeunesse en 2004-2005

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent rappelle aux nouveaux diplômés l'existence du crédit d'impôt de 8 000 \$

Près de 290 000 \$ pour le 3^e appel de projets du Fonds régional d'investissement jeunesse du Bas-Saint-Laurent

Cynthia Rivard réélue pour un 2^e mandat à la présidence de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent dresse un bilan des deux dernières années et annonce la tenue des premières Journées jeunesse locales

Une délégation de 36 jeunes de toutes les régions du Québec découvre le Nunavik

Des jeunes du Bas-Saint-Laurent y étaientPremier résultat du Rassemblement jeunesse québécois

Les jeunes lancent un manifeste sur leur vision du Québec

Rassemblement jeunesse québécois à Alma - Après les réflexions, les jeunes veulent passer à l'action

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent accorde 486 000 \$ à 20 projets

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent annonce le 2^e appel de projets dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse

CONCLUSION



Changer le monde, ça commence ici!

En favorisant la participation et la représentation des jeunes sur les instances décisionnelles, en exerçant un rôle conseil sur les questions jeunesse, en assurant la concertation entre les jeunes et les partenaires locaux et régionaux, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent participe activement au développement de la région.

La Commission jeunesse, ce sont dix-huit membres dynamiques qui ont décidé de changer leur monde pour le rendre plus conforme à leurs aspirations. Ce sont des jeunes de 15 à 30 ans, élus au suffrage universel lors d'assemblées publiques locales, par les jeunes de la même tranche d'âge et de la même MRC présents à l'assemblée. Ce sont des jeunes décidés à se prendre en main et qui n'ont pas peur d'investir temps et énergie dans la cause qu'ils soutiennent.

Le plan de travail que s'est donnée la Commission jeunesse pour la dernière année était ambitieux. Beaucoup d'énergie a donc été déployée par les membres et par l'équipe de professionnels pour atteindre les objectifs fixés. Dans certains cas, on peut dire qu'ils sont totalement atteints, dans d'autres, il faudra remettre sur la planche de travail les actions entamées et non terminées. Sans la participation active des membres de la Commission cependant, le portrait serait tout autre.



Rassemblement jeunesse québécois à Alma - Les jeunes citoyens du Bas-Saint-Laurent se mobilisent



Changer le monde, ça commence ici! Voilà la devise des jeunes membres de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Et puisqu'il s'agit là d'un défi formidable, gageons que la même énergie et le même enthousiasme les guideront dans les dossiers à mener au cours des prochaines années.

Les membres de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (au 31 mars 2005)

Présidence	Cynthia Rivard, Causapscal
Vice-présidence	Kédina Fleur-Samson, Mont-Joli
MRC des Basques	Isabelle Rioux, Trois-Pistoles Michel Dubé, Saint-Jean-de-Dieu
MRC de Kamouraska	Annie Morin, Saint-Onésime Pascale Dumont, Saint-Gabriel de Kamouraska
MRC de Matane	Maxime Tremblay, Matane Mélanie Leblanc, Baie des Sables
MRC de La Matapédia	André Dubé, Saint-Léon-le-Grand Josephte Morin-Vallade, Amqui
MRC de La Mitis	Israël Auclair, Mont-Joli Dominic Lepage, Mont-Joli
MRC de Rimouski-Neigette	Isabelle Huet, Rimouski David Gagné, Rimouski
MRC de Rivière-du-Loup Cégep de Rimouski	Sébastien Ouellet, Rivière-du-Loup Laurie Pelletier, Cacouna
MRC de Témiscouata	Katia Fortin, Pohénégamook Isabelle Pelletier, Notre-Dame-du-Lac
Personnes ressources	Daniel Langlais, Carrefour jeunesse-emploi de la Mitis Michel Rousseau, Emploi-Québec
Coordination	Emma Savard
FRIJ et Contact J	Jean-François Tapp

Plan d'action 2005-2006

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions	Partenaires identifiés	Échéancier de réalisation
Supporter des actions jeunesse structurantes et des projets locaux et régionaux.	Assurer la bonne gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les demandes soumises au 3^e appel de projets du FRIJ. • Donner les réponses aux promoteurs et préparer les nouveaux protocoles d'entente. • Déposer au Secrétariat à la jeunesse la reddition de compte des activités du FRIJ. • Préparer et adopter une politique de suivi du FRIJ. • Assurer le suivi des projets et des AJS. • Déposer au SAJ un bilan préliminaire du FRIJ et une planification annuelle des AJS prévues. • Préparer une méthode d'évaluation du FRIJ. • Lancement d'un 4^e appel de projets (si renouvellement) 	Comité d'analyse du FRIJ	23-24 avril 2005 Mai-juin 2005 30 juin 2005 Juillet 2005 En tout temps 31 janvier 2005 Automne 2005 Hiver 2006
	Initier ou participer à des négociations d'actions jeunesse structurantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Conclure une entente sur la relève municipale et la tenue du 1^{er} Rassemblement jeunesse régionale. • Poursuivre l'animation et le soutien aux travaux du Comité aviseur régional sur la migration des jeunes en vue de l'adoption d'un plan d'action et d'une entente de mise en œuvre. • Conclure une entente de soutien aux Tables jeunesse locales. • Évaluer, en fonction des problématiques jeunesse, notre participation à la négociation de nouvelles ententes : transport collectif, relève artistique, services à la famille, femmes et développement régional. 	Table des préfets, MRC, SAJ, CRÉ, MAMR. Emploi-Québec, RHDC, Fédération Desjardins, Conseil de la Culture, CRÉ. Emploi-Québec, CLD, CJE du BSL. CRÉ et divers partenaires concernés.	Juin 2005 Tout au long de l'année. Juin 2005 Automne 2005
Coordonner les services d'information et de référence aux jeunes de la région ainsi que la mise à jour du Portail jeunesse.	Gérer le contenu de la page régionale du portail Espace J.	<ul style="list-style-type: none"> • Valider les fiches et inscrire de nouveaux organismes. • Recueillir des informations pertinentes pour le portail. • Rédiger des chroniques et éditoriaux sur des sujets d'intérêt pour les jeunes. 		En tout temps
	Promouvoir l'utilisation du portail	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer au lancement officiel du portail. • Faire connaître le portail lors de nos diverses activités de concertation. 		À déterminer par le SAJ. En tout temps

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions	Partenaires identifiés	Échéancier de réalisation
Exercer un rôle conseil en matière de jeunesse	Faire entendre le point de vue des jeunes sur des dossiers régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux travaux devant mener à l'adoption d'un nouveau plan de développement régional. Répondre positivement (lorsque possible) aux invitations qui sollicitent la participation de la Commission sur des comités ou lors d'événements permettant l'expression de points de vue jeunesse, ou solliciter une telle participation lorsque la Commission le juge à propos. Suivre l'actualité et réagir lorsque la Commission le juge à propos. 		Automne 2005 En tout temps
	Participer à la consultation du gouvernement sur la Stratégie d'action jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger un mémoire exprimant le point de vue de la Commission sur le document de consultation. Collaborer à la tournée de consultation du gouvernement. Suivre la sortie de la Stratégie d'action jeunesse et évaluer ses implications potentielles dans la région. 		Juin 2005 Automne 2005 Automne 2005
Encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires	Concierter les partenaires pour l'adoption d'un plan d'action régional sur la migration des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les travaux du comité aviseur régional sur la migration des jeunes jusqu'à l'adoption d'un plan d'action concerté. 	CRÉ, Emploi-Québec, RHDC, Fédération Desjardins.	Janvier 2006
	Poursuivre la participation de la Commission à la démarche sur la...	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre notre participation sur les différents paliers de concertation de la démarche COSMOSS Évaluer notre participation dans une nouvelle entente de partenariat COSMOSS 	Comité directeur régional, comité technique, Tables locales COSMOSS	En tout temps Automne 2005
	Collaborer à la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008	<ul style="list-style-type: none"> Suivre l'avancement des mesures pouvant être mises en œuvre dans la région et jouer notre rôle de concertation et de mobilisation dans certains dossiers 	À identifier	Automne 2005 - Hiver 2006

États financiers au 31 mars 2005 et Budget prévisionnel 2005-2006

	États financiers au 31 mars 2005	Budget prévisionnel 2005-2006
Revenus		
Transfert CJ		
Reporté	44 275,95 \$	35 264,23 \$
Emploi-Québec	14 309,20 \$	
Secrétariat à la jeunesse	139 721,00 \$	139 721,00 \$
Revenus Intérêts	6 296,30 \$	2 000,00 \$
Commandites	1 247,99 \$	
Total revenus	205 850,44 \$	176 985,23 \$

Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	104 618,57 \$	126 000,00 \$
Déplacements du personnel	8 703,18 \$	9 000,00 \$
Ordinateur, matériel et poste	2 909,80 \$	1 000,00 \$
Rencontres de la commission	7 132,28 \$	7 500,00 \$
Mobilisation locale	13 289,90 \$	
Loyer et conciergerie	5 096,16 \$	5 280,00 \$
Conception site Web, publicité	6 868,09 \$	5 000,00 \$
Comités de travail	4 578,25 \$	5 000,00 \$
Colloques et frais de représentation	4 212,23 \$	5 000,00 \$
Allocation présidence	4 238,53 \$	4 300,00 \$
Télécommunications	1 020,00 \$	
Poste et papeterie	257,65 \$	
Comité de travail (conciliation famille)	3 000,00 \$	
Activités à prévoir en cours d'année		8 905,23 \$
Total dépenses	170 586,21 \$	176 985,23 \$

Solde de l'année	35 264,23 \$	0,00 \$
-------------------------	---------------------	----------------

Contribution de la CRÉ		
• Administration et secrétariat	3 124,16 \$	3 571,08 \$
• Télécommunications		1 020,00 \$
• Poste, papeterie, photocopies...	1 500,00 \$	2 000,00 \$
• Support agent communication	2 009,80 \$	
Budget total	177 220,17 \$	183 576,31 \$

**Tel que stipulé à l'article 3.1.4 de l'Entente signée entre le ministre et la Commission Jeunesse, les intérêts seront affectés en totalité à la mise à jour du portail jeunesse (salaire tech. Information)

